

<https://ujfp.org/spip.php?article2250>



# Forum Alternatif Mondial de l'Eau 2012 - La Déclaration de Marseille

- Pour comprendre - En Israël-Palestine -



Date de mise en ligne : mercredi 21 mars 2012

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**"Nous nous engageons à des actions solidaires avec les droits humains des Palestiniens, y compris le droit à l'eau"**

**NB : cette déclaration a été signée par l'UJFP**

20 Mars 2012

Palestine Occupée - Depuis des années, dans le cadre des contrôles du respect par Israël des traités relatifs aux droits de l'homme qu'il a ratifiés, le Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies et d'autres organismes de l'ONU ont pris Israël en flagrant délit de violation du droit des Palestiniens à l'eau et à l'assainissement.

En 2010, l'Assemblée Générale des Nations Unies et le Conseil des Droits de l'Homme ont adopté des résolutions qui, ensemble, réaffirment que « les gouvernements sont responsables au premier chef de l'accès à tous les droits humains, y compris le droit à l'eau et à l'assainissement. »

Pourtant, les violations par Israël du droit des Palestiniens à l'eau et à l'assainissement ne font qu'augmenter. Entre 2009 et 2011, Israël a démoli 57 citernes de récupération d'eau de pluie et 40 puits dont les Palestiniens dépendent pour leur subsistance. La destruction militaire des infrastructures palestiniennes d'adduction d'eau est à la fois une violation directe du droit de l'homme à l'eau et un crime de guerre selon la quatrième Convention de Genève.

La consommation moyenne en eau des ménages des Palestiniens connectés à l'eau courante est moins de la moitié de ce qui est recommandé quotidiennement par l'Organisation Mondiale de la Santé et 1/6e de la consommation moyenne des ménages israéliens. Certaines des familles les plus pauvres dépensent la moitié de leur revenu pour s'approvisionner en eau.

L'obstruction mise par Israël au développement de l'accès à l'eau et de l'assainissement pour les Palestiniens a empêché ces derniers de produire davantage d'eau, comme convenu dans le cadre du "processus de paix" des Accords d'Oslo. Cette obstruction a aussi contraint les Palestiniens à un état de dépendance qui les oblige à acheter de l'eau à la compagnie nationale israélienne des eaux Mekorot. Mekorot coupe régulièrement l'eau fournie aux communautés palestiniennes afin de maintenir un service ininterrompu aux colonies israéliennes en Cisjordanie.

Le Mur illégal d'Israël, qui passe par des terres reconnues internationalement comme palestiniennes, coupe les Palestiniens de zones qui pourraient fournir un complément annuel de 90 millions de mètres cubes. Il n'est que de comparer ce volume à la fourniture totale d'eau courante de la Cisjordanie, qui est juste de 180 millions de mètres cubes, y compris l'eau achetée à la compagnie nationale des eaux israélienne.

Le siège de Gaza empêche l'entrée des pièces de rechange, de matériaux et d'énergie nécessaires au fonctionnement quotidien des réseaux d'eau et d'eaux usées, et empêche le développement cruellement nécessaire de ces réseaux. Une mission d'enquête des Nations Unies sur le conflit de Gaza a révélé qu'Israël a intentionnellement pris pour cible et détruit des puits, canalisations, usines de traitement des eaux usées, réservoirs d'eau et la station d'alimentation principale. Plus de 90% de l'eau extraite à partir de puits municipaux dans la bande de Gaza est impropre à la consommation humaine. Depuis 2005, Israël a endommagé ou détruit plus de 300 puits dans une « zone tampon » imposée unilatéralement par Israël à l'intérieur de la Bande de Gaza. Selon la loi internationale sur l'eau, Gaza a droit à une part équitable et raisonnable de l'eau de l'aquifère côtier, y compris de

ses portions situées à l'intérieur d'Israël.

Israël n'a commencé à permettre que récemment de nouveaux projets de traitement des eaux usées dans les Territoires Palestiniens Occupés. Après des années de retard, et l'assassinat d'un travailleur en service, les projets dans la bande de Gaza sont actuellement mis en oeuvre depuis qu'Israël a détecté des eaux usées non traitées ou partiellement traitées rejetées dans la mer de Gaza près de l'usine de dessalement d'Ashkelon (à 12,5 km, ou 7,8 miles, directement au nord de la Bande de Gaza). Quinze ans après Oslo, Israël entrave directement le développement des installations de traitement des eaux usées en Cisjordanie en utilisant des moyens d'abord bureaucratiques, puis militaires. Israël a payé un million de shekels à un entrepreneur, en admettant avoir commis une faute lorsque l'armée a arrêté un projet de traitement des eaux usées qui avait été préalablement autorisé. Les systèmes d'évacuation des eaux usées des quartiers où vivent des Palestiniens ayant la nationalité israélienne sont souvent défectueux, alors qu'ils paient des impôts égaux ou supérieurs à ceux d'autres citoyens israéliens. Un certain nombre de colonies israéliennes déversent leurs eaux usées non traitées, directement dans les villages palestiniens.

Le régime israélien de discrimination institutionnalisée des Palestiniens en Israël, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza constitue un apartheid selon la Convention sur l'Élimination et la Répression du Crime d'Apartheid. Le Tribunal Russell sur la Palestine a conclu dans sa session la plus récente au Cap, en Afrique du Sud, que « la domination d'Israël sur le peuple palestinien, où qu'il réside, revient collectivement à un régime unique et intégré d'apartheid ». Un récent rapport parlementaire français a condamné la politique israélienne de rétention d'eau aux Palestiniens et l'a qualifiée d'"apartheid".

Les violations par Israël doivent être considérées dans le contexte de la Nakba de 1948, l'expulsion systématique et le déni du droit internationalement reconnu de retour de la majorité des Palestiniens chassés de leurs maisons. Depuis la création de l'Etat d'Israël, des milliers de sources anciennes, de citernes, de puits, d'oueds et de cours d'eau ont été illégalement pris aux Palestiniens. Israël a également modifié le caractère hydrologique du terrain qu'il occupait, par exemple, avec le drainage de Buheirat el Houlé (vallée de Hula) par le Fonds National Juif (FNJ-KKL) dans les années 1950, et le détournement des eaux du cours inférieur du Jourdain, contribuant à un rétrécissement dramatique de la Mer Morte. Ce mois-ci, Israël a démoli le village bédouin d'Al Araquib dans le désert du Néguev pour la 36e fois afin de permettre au FNJ de planter une forêt et « faire verdier le désert ».

Nous lançons cette déclaration qui appelle les citoyens conscients du monde entier à agir pour le droit à l'eau des Palestiniens, tandis que les membres du mouvement mondial pour le droit à l'eau s'organisent pour résister à la privatisation de notre patrimoine commun de l'eau. Nous lançons cette déclaration ici à Marseille, en France, hôte du Conseil Mondial de l'Eau, un groupe de réflexion et de pression d'entreprises fondé par des sociétés multinationales et par la Banque Mondiale. Alors que le Conseil Mondial de l'Eau lance le 6e Forum Mondial de l'Eau promouvant la privatisation de l'eau et des services d'assainissement, nous dénonçons les entreprises membres de ce Conseil qui tirent profit de la privatisation de l'eau et des services d'assainissement au niveau mondial. Nous dénonçons en particulier la compagnie transnationale française Veolia, fournisseur de services d'assainissement à la colonie israélienne illégale de Modin Illit qui colonise des terres palestiniennes, qui déverse illégalement des déchets en provenance d'Israël dans la vallée occupée du Jourdain, et qui profite des services de transport d'apartheid qui desservent des colonies illégales, tout en refusant de desservir les Palestiniens. Nos luttes sont intimement liées. En résistant aux entreprises et aux Etats profiteurs des violations des droits de l'homme en Palestine, nous résistons également à la discrimination dans l'accès à l'eau et promouvons la justice mondiale de l'eau.

De Cochabamba, en Bolivie à la Palestine, nous affirmons la nécessité pour la résistance populaire de tenir les Etats et les sociétés responsables du respect des droits de l'homme. Aujourd'hui, les Palestiniens risquent ce qui reste de leurs terres et de leurs maisons et de la faible quantité d'eau à laquelle ils ont accès, pour exiger d'être reconnus comme des êtres humains ayant des droits. Nous savons, alors, que nous devons prendre des mesures concrètes pour soutenir le mouvement grandissant qui exige la fin de l'impunité d'Israël pour ses violations des droits de

l'homme, y compris les droits à l'eau et à l'assainissement.

Compte tenu de la défaillance lamentable des gouvernements du monde à tenir Israël responsable de ses violations persistantes du droit international, y compris du droit à l'eau, les Palestiniens ont appelé les personnes de conscience partout dans le monde à mettre en oeuvre le boycott, le désinvestissement et les sanctions (BDS) contre Israël, inspiré par la lutte non-violente internationale qui a réussi à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Les piliers de ce mouvement sont basés sur le droit international et les droits inaliénables du peuple palestinien avec pour objectif d'atteindre la liberté, la justice et l'égalité pour tous, sans distinction de race ni de croyance.

En tant que citoyens du monde dans un monde de plus en plus interconnecté, il est impératif que nous agissions dans nos milieux pour protéger les droits de l'homme de nos frères et soeurs globalement.

Tenant Israël pour responsable de la restauration du droit à l'eau des Palestiniens, de leur accès à l'autodétermination et à la jouissance de l'ensemble de leurs droits, nous, militants pour la justice de l'eau, déclarons notre soutien pour le mouvement palestinien dirigé par le BDS. En particulier nous nous engageons à :

\_# Nous opposer à l'expansion de la société nationale de l'eau israélienne, Mekorot, sur les marchés internationaux, Mekorot étant l'un des instruments clés du refus aux Palestiniens de leur droit à l'eau.

\_# Boycoter les produits agricoles israéliens, et faire campagne afin d'exclure les entreprises agricoles israéliennes (telle Mehadrin) de l'accès aux marchés étrangers et d'expliquer leur rôle dans la prise de contrôle des terres et des ressources en eau palestiniennes.

\_# Soutenir la campagne Stop le FNJ-KKL et éduquer les gens sur le « verdissement » par le FNJ des crimes israéliens.

\_# Boycoter et désinvestir Veolia, le plus grand « privatiseur » de l'approvisionnement public en eau au monde, et un profiteur majeur de l'apartheid israélien.

\_# Appeler à des sanctions gouvernementales contre Israël, en particulier à mettre fin à tous les accords de coopération liés à l'eau.